



Maison communale
114, rue Martin Sandron
5680 – Doische

Aux parents des élèves
des implantations scolaires
communales

CORONAVIRUS

COMMUNIQUE RELATIF A L'ORGANISATION DES GARDERIES SCOLAIRES

**Madame,
Monsieur,
Cher Parent,**

Comme annoncé le 10 mars dernier, l'évolution de la propagation du coronavirus est évaluée au jour le jour. En effet, la situation sanitaire d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui ni celle de demain. Suite aux derniers développements, le Conseil National de Sécurité (CNS) s'est réuni le jeudi 12 mars à la demande de la Première ministre et en concertation avec les Ministres-présidents. Cette réunion du CNS a eu lieu dans la foulée de réunions des groupes d'experts du Risk Assessment Group et du Risk Management Group.

Il a été décidé de renforcer le dispositif existant par des mesures additionnelles de distanciation sociale, dans le même objectif d'endiguer la propagation de l'épidémie. Ces mesures sont proportionnelles et orientées vers un maximum d'efficacité

Conformément aux mesures prises par le Conseil National de Sécurité de ce jeudi 12 mars, les leçons, au niveau de nos écoles communales, sont **suspendues**. Il sera organisé une garde d'enfant **au moins** pour les enfants du personnel médical et de soins de santé et des départements d'autorité (sécurité publique, à savoir la Police et les services d'incendie). Pour les enfants dont il n'est pas possible d'assurer une garde autre que par les personnes âgées, les parents pourront aussi trouver une solution dans les écoles.

Dès ce lundi 16 mars, un encadrement sera organisé dans les trois implantations scolaires. **A partir du mardi 17 mars**, et ce jusqu'au 03 avril 2020, un seul encadrement hebdomadaire sera organisé à tour de rôle dans chaque implantation. Ce tour de rôle commencera donc par Matagne-la-Petite, ensuite Gimnée et par après ce sera finalement Vodelée.

Concrètement, l'encadrement se déroulera de la manière suivante :

- **A Matagne-la-Petite, du mardi 17 au vendredi 20 mars 2020**
- **A Gimnée, du lundi 23 au vendredi 27 mars 2020**
- **A Vodelée, du lundi 30 au vendredi 03 avril 2020**

Cet encadrement sera organisé **du lundi au vendredi de 7h à 18h**.

Vu les circonstances, aucun repas/potage ne sera distribué jusqu'au 03 avril 2020 et ce, contrairement à une journée d'école normale.

Nous ne pouvons que vous encourager à respecter les recommandations et consignes en matière de gardes d'enfants et à utiliser le covoiturage pour amener vos enfants au lieu d'encadrement. De même, nous vous encourageons à trouver également d'autres alternatives à l'encadrement de vos enfants (amis, famille, voisins, ...), à l'exception bien entendu des personnes à risques.

Quant aux crèches et aux gardiennes d'enfants à domicile, elles restent ouvertes.

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi :
de 09h00 à 12h00

Lundi et mercredi :
de 14h00 à 16h00

Permanence Population

1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} samedi :
de 09h00 à 12h00

Tous les lundis :
de 16h00 à 17h00

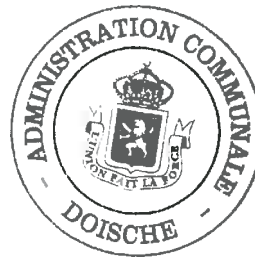
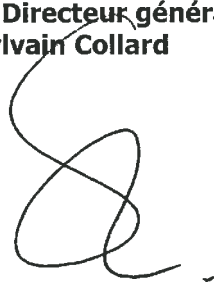
Enfin, nous rappelons que les mesures d'hygiène de base restent d'actualité, à savoir le fait de se laver les mains avec du savon, tousser et éternuer dans son coude et éviter les contacts rapprochés. Si vous avez le moindre doute, vous êtes invités à consulter votre médecin. Chacun doit contribuer à limiter la propagation du virus.

Restant disponible pour répondre à vos éventuelles questions, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, à notre entier dévouement.

- Doische, le 13 mars 2020 -

Pour le Collège,

Le Directeur général,
Sylvain Collard



Le Bourgmestre,
Pascal Jacquiez

